

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00036

Numéro SIREN : 798 703 567

Nom ou dénomination : P.B. AVENTURE 17

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2020 sous le numéro de dépôt 459

P.B. AVENTURE 17
Société par actions simplifiée
au capital de 763 000 euros
Siège social : 154 Avenue Jean Guiton
17000 LA ROCHELLE
798 703 567 RCS LA ROCHELLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 DECEMBRE 2019
--

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 17 779,30 euros en totalité à la réserve légale qui s'élève ainsi à 25 779,30 euros.

L'Assemblée Générale décide en outre d'affecter le report à nouveau s'élevant à 79 866,66 euros de la manière suivante :

- 50 520,70 euros à la réserve légale afin de la doter intégralement, laquelle s'élève en conséquence à 76 300 euros,
- et 29 345,96 euros au compte « Autres Réserves », lequel compte s'élève en conséquence à 29 345,96 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 décembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

La Présidente
Pascale DESCOLAS



Bureau St-Pierre-d'Oléron
32 route des Allées
17310 St-Pierre-d'Oléron

T : +33(0) 5 46 47 06 12

strego.oleron@bakertillystrego.com
www.bakertillystrego.com

SAS P.B.AVENTURE 17

154 Avenue Jean GUITTON

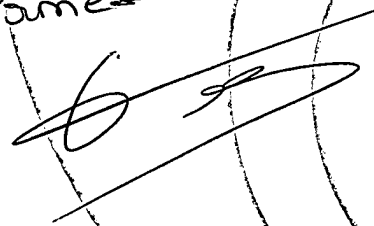
17000 LA ROCHELLE

Siret : 79870356700023

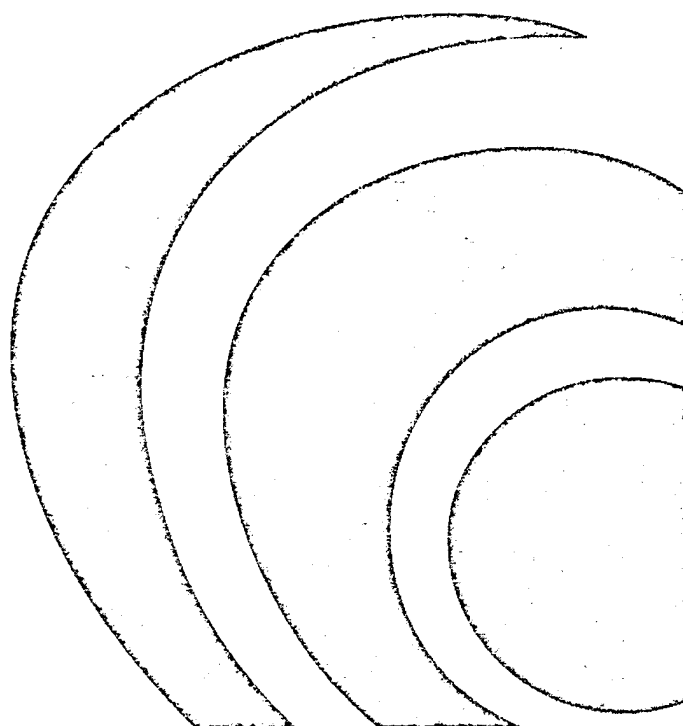
Etats Financiers

Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019

Comptes Certifiés
Conformes



Etats Financiers



Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	550 995		550 995	550 995
Créances rattachées aux participations	32 523		32 523	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	583 518		583 518	550 995
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	34 283		34 283	35 763
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	206 462		206 462	307 521
Disponibilités	48 824		48 824	93 731
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	289 569		289 569	437 015
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	873 087		873 087	988 010
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2019	30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	763 000	763 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	79 867	80 065
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	17 779	-199
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	868 646	850 867
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	1 397	129 615
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 963	2 889
Dettes fiscales et sociales	80	77
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 562
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	4 441	137 143
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	873 087	988 010
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 441	137 143
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

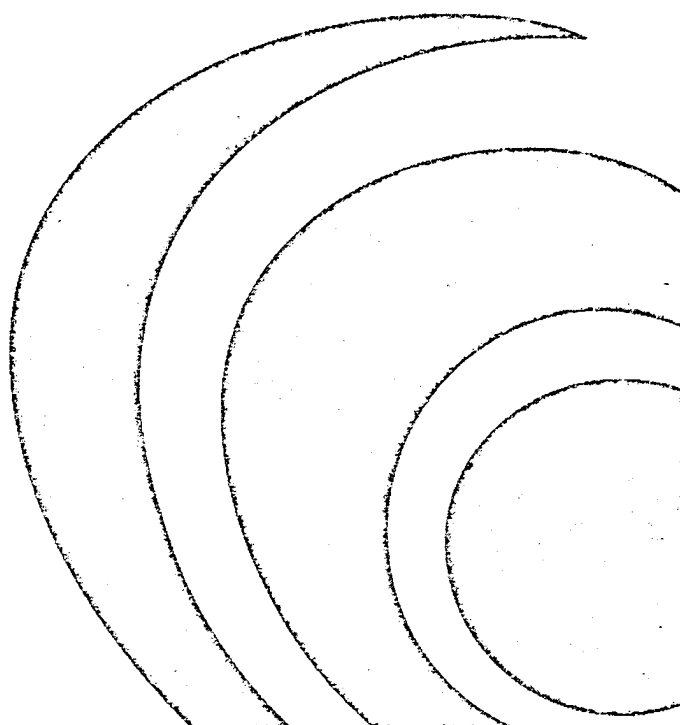
Compte de Résultat

	30/06/2019	30/06/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		744
Total I		744
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	4 075	4 643
Impôts, taxes et versements assimilés	163	267
Salaires et traitements		7 800
Charges sociales		5 822
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	2
Total II	4 238	18 535
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 238	-17 791
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	16 599	13 477
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 001	7 322
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	22 599	20 799
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 077	3 206
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2 077	3 206
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	20 523	17 592
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	16 284	-199

Compte de Résultat (suite)

	30/06/2019	30/06/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 782	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	3 782	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 782	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 287	
Total des produits (I+III+V+VII)	26 382	21 542
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 602	21 741
BENEFICE OU PERTE	17 779	-199
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS P.B.AVENTURE 17

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 873 087 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 17 779 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	550 995	32 523		583 518
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	550 995	32 523		583 518
ACTIF IMMOBILISE	550 995	32 523		583 518

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL P.B.ROCHOLERON 17000 LA ROCHELLE	550 000	-63 005	100,00	-17 403
SCI 34 VIEIL ABREUVOIR 17000 LA ROCHELLE	1 000	16 682	99,50	16 682
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	550 995	550 995	32 523		16 598
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan**Actif circulant****Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 66 806 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	32 523		32 523
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	34 283	34 283	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	66 806	34 283	32 523
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 763 000 euros décomposé en 76 300 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 441 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 963	2 963		
Dettes fiscales et sociales	80	80		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 397	1 397		
Produits constatés d'avance				
Total	4 441	4 441		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	100 000			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	1 397			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 397 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 160
Etat - autres charges à payer	80
Total	2 240

► Société de Commissaires aux Comptes

S.A.S. PB AVENTURE 17

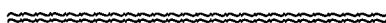
Société par Actions Simplifiée
au capital de 763.000 €

**154 Avenue Jean Guiton
17000 LA ROCHELLE**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 Juin 2019



Siège social :
125, avenue Gambetta
17103 SAINTES cedex
Tél. : 05 46 93 70 91

Autres établissements : 17, boulevard de Bretagne - 16000 Angoulême - Tél. : 05 45 69 19 19
13, rue Vernier - 75017 Paris - Tél. : 01 43 12 80 00

SARL au capital de 7 622 euros
Siren 343 679 171 RCS Saintes - TVA FR 813 436 791 71
Membre indépendant de Walter France - Membre indépendant d'Allinial Global International - Membre de la CRCC de Poitiers

S.A.S. PB AVENTURE 17

Société par Actions Simplifiée
au capital de 763.000 €

154 Avenue Jean Guiton
17100 LA ROCHELLE



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Juin 2019

A l'assemblée générale de la société PB AVENTURE 17,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PB AVENTURE 17 relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Siège social :
125, avenue Gambetta
17103 SAINTES cedex
Tél. : 05 46 93 70 91

Autres établissements : 17, boulevard de Bretagne - 16000 Angoulême - Tél. : 05 45 69 19 19
13, rue Vernier - 75017 Paris - Tél. : 01 43 12 80 00

SARL au capital de 7 622 euros

Siren 343 679 171 RCS Saintes – TVA FR 813 436 791 71

Membre indépendant de Walter France – Membre indépendant d'Allinial Global International – Membre de la CRCC de Poitiers

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués tels que décrits dans les notes de l'annexe.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

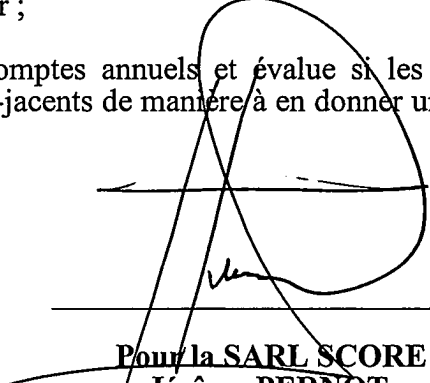
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle financière et les comptes annuels.

Fait à Saintes, le 4 Décembre 2019



Pour la SARL SCORE
Jérôme PERNOT
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2019	Net 30/06/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	550 995		550 995	550 995
Créances rattachées aux participations	32 523		32 523	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	583 518		583 518	550 995
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	34 283		34 283	35 763
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	206 462		206 462	307 521
Disponibilités	48 824		48 824	93 731
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	289 569		289 569	437 015
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	873 087		873 087	988 010
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/06/2019	30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	763 000	763 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	79 867	80 065
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	17 779	-199
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	868 646	850 867
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	1 397	129 615
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 963	2 889
Dettes fiscales et sociales	80	77
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 562
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	4 441	137 143
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	873 087	988 010

(1) Dont à plus d'un an (a)

(1) Dont à moins d'un an (a)

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat

	30/06/2019	30/06/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		744
Total I		744
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	4 075	4 643
Impôts, taxes et versements assimilés	163	267
Salaires et traitements		7 800
Charges sociales		5 822
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	2
Total II	4 238	18 535
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 238	-17 791
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	16 599	13 477
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	6 001	7 322
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	22 599	20 799
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 077	3 206
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	2 077	3 206
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	20 523	17 592
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	16 284	-199

Compte de Résultat (suite)

	30/06/2019	30/06/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	3 782	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	3 782	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	3 782	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	2 287	
Total des produits (I+III+V+VII)	26 382	21 542
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 602	21 741
BENEFICE OU PERTE	17 779	-199

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS P.B.AVENTURE 17

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2019, dont le total est de 873 087 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 17 779 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2018 au 30/06/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	550 995	32 523		583 518
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	550 995	32 523		583 518
ACTIF IMMOBILISE	550 995	32 523		583 518

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL P.B.ROCHOLERON 17000 LA ROCHELLE	550 000	-63 005	100,00	-17 403
SCI 34 VIEIL ABREUVOIR 17000 LA ROCHELLE	1 000	16 682	99,50	16 682
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	550 995	550 995	32 523		16 598
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 66 806 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	32 523		32 523
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	34 283	34 283	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	66 806	34 283	32 523
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 763 000 euros décomposé en 76 300 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 441 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	2 963	2 963		
Dettes fiscales et sociales	80	80		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 397	1 397		
Produits constatés d'avance				
Total	4 441	4 441		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	100 000			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés	1 397			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 397 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 160
Etat - autres charges à payer	80
Total	2 240